



# LIGUE RÉGIONALE D'Auvergne DE LA FEDERATION FRANCAISE DE TIR

Siège social: PEIGE 03380 ARCHIGNAT  
Association déclarée à la Préfecture du Clermont-Ferrand sous le N° 10952

## FICHE D'ENGAGEMENTS

### - CHAMPIONNAT DE FRANCE DES CLUBS -

*TOUR REGIONAL (Ecoles de Tir)*

- CARABINE et PISTOLET -

Lieu et date: ISSOIRE, samedi 1er février 2020

6

CLUB : \_\_\_\_\_

**Composition des équipes** : 3 tireurs du même club, dont obligatoirement un(e) poussin(e), un(e) benjamin(e) et un(e) minime.

**L'ordre de passage au pas de tir est imposé** : en 1<sup>er</sup> le tireur benjamin, en 2<sup>ème</sup> le tireur poussin et en 3<sup>ème</sup> le tireur minime.

*A l'issue du match de qualification, seules les 4 premières équipes de chaque discipline participeront aux phases finales*

Coordonnées du responsable du Club :	EQUIPE	ORDRE de PASSAGE	NOM PRENOM	N° LICENCE OBLIGATOIRE	CATEGORIE	Nombre de repas
	Nom Prénom : _____	CARABINE	Capitaine			
_____	1				BG ou BF	
Adresse mail _____	2				PG ou PF	
_____	3				MG ou MF	
Tel : _____	Remplaçant 1					
	Remplaçant 2					
	Remplaçant 3					
<b>MATCH DE QUALIFICATION :</b>	PISTOLET	Capitaine				
Début des tirs à 10 H		1			BG ou BF	
DUREE : 2 Heures (de 10 h à 12 h)		2			PG ou PF	
20 coups par tireur successivement au même poste de tir		3			MG ou MF	
<b>FINALE :</b>		Remplaçant 1				
Début à 12 h 30		Remplaçant 2				
(pour les clubs qualifiés)		Remplaçant 3				

### DEBUT DES TIRS : 10 heures

Possibilité de repas sur place à midi (15€/personne). Réservation et règlement obligatoire avant la compétition.

MONTANT DES ENGAGEMENTS : 21 euros par équipe

Total engagements : 21 € X = €uros

Chèques à l'ordre de : U.S.I. Tir (A joindre à la fiche d'engagements)

Fiche d'engagements à retourner dûment complétée à :

**Avant le 18 janvier 2020**

M. COLINET Eric  
31, chemin des vioux  
63430 Pont-du-Château  
Tel : 06.67.86.41.93.  
ricou.colinet@sfr.fr